

Délibération n°2026-05-24

Nombres de Membres :

En exercice : 15

Présents : 13

Pouvoirs : 02

Votants : 15

Le vingt-deux mai deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de Parmilieu, dûment convoqué le dix-huit mai deux mille vingt-six, s'est réuni, à la Mairie de Parmilieu sous la **Présidence** de Virginie BERTOUX.

Présents : Virginie BERTOUX, Sébastien PONCET, Amandine DEPIERRE DEVOGE, Audrey MONNERY, Audrey BALME, Emeline LAZZARO, Florence CAYRON, Christian FALCOZ, Julie SOUILLET, Fabrice GARÇON, Fabien PASQUARIELLO, Éric TERUEL, Yolande BELLEVILLE

Absents : aucun

Représentés :

Yannick OLLIVIER (pouvoir à Fabien PASQUARIELLO)

Romain MALLAND (pouvoir Amandine Depierre Devoge)

A été nommée secrétaire de séance :

Mme conseillère Amandine DEPIERRE DEVOGE

Date de
Convocation : 18/05/2026

Date
d'affichage : 18/05/2026

DÉLIBÉRATION 2026-05-24- TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE 2026-2027

Madame le maire annonce à l'assemblée que les tarifs fournis par le traiteur (Guillaud) de l'école municipale, vont subir une hausse dès la rentrée prochaine 2026-2027. En effet, le prix du repas unitaire (4 composantes) va être de **3.90euros T.T.C (+0.10 €)**.

**Pour rappel, l'ancien tarif était de 4.90 € ttc /repas /enfant-*

Après échanges, les membres du Conseil Municipal acceptent que la hausse soit **amortie, en partie par la commune** pour limiter les dépenses répercutées aux familles.

Mais au vu du *contexte d'inflation généralisé*, et du budget de la commune, il est proposé au Conseil Municipal de reporter **0.10 euros de hausse des repas aux parents, c'est-à-dire un prix de 5.00€ le repas/par enfant.**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote favorablement, à l'unanimité.

Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
038-213802952-20260522-2026-05-24-Maire
Date de réception préfecture : 29/05/2026

Virginie BERTOUX

